

PROCEDURE RELATIVE AUX DEMANDES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La commission scolaire et jeunesse de la commune statue sur l'école dans laquelle l'enfant sera affecté en s'attachant aux effectifs dans les écoles au moment de la demande et au lieu de résidence de l'enfant (priorité étant donnée aux effectifs).

Afin de permettre l'affectation de votre enfant, veuillez remplir le dossier de pré-inscription cijoint. Une fois complété, il sera à déposer (complet, avec l'ensemble des pièces justificatives listées en annexe) au CCAS de La Mure. Il sera alors étudié par les services compétents et la commission scolaire qui décideront de l'école d'affectation pour votre enfant. L'affectation vous sera notifiée par l'envoi d'un certificat d'inscription scolaire. Dès réception de ce document vous pourrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription administrative auprès des services de l'Éducation Nationale.

Attention : en cours d'année, l'admission ne peut pas avoir lieu le même jour que le rendezvous avec la direction.

À noter :

 L'admission définitive sera prononcée par la direction de l'école selon ses possibilités d'accueil au moment de la demande. Si les effectifs de l'école sont trop importants, une réorientation sera proposée à la famille.

Dans tous les cas, aucune admission à l'école ne pourra se faire sans certificat d'inscription délivré par la Mairie.

CONTACT:

CCAS – SERVICE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Tel: 04 76 81 53 20
Mail: contact@ccaslamure.fr

MENTIONS LEGALES

La Ville de La Mure vous informe que les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de pré-inscription scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la Direction Éducation Jeunesse et aux directions des écoles.

Ces données, collectées dans le cadre d'une obligation légale qui incombe au Maire de La Mure responsable du traitement, sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour par le Service Scolaire et Périscolaire. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, l'accès aux services périscolaires, et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducative, rythmes scolaires...). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.

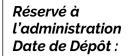
Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Pour exercer vos droits vous pouvez envoyer un mail à contact@ccaslamure.fr

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations municipales en lien avec les services périscolaires, vous devez en informer le service scolaire et périscolaire en informer par mail à contact@ccaslamure.fr

Article 441-7 du code Pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait : 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

2° de falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».





MURE

DEMANDE DE PRE- INSCRIPTION SCOLAIRE

Souhaitez-vous faire une demande de dérogation ? Oui□ Non □

Si oui, joindre le formulaire et les justificatifs demandés (voir annexe 1)

⇒ Uniquement pour une demande d'inscription d'enfant QUI NE RÉSIDE PAS SUR LA COMMUNE DE LA

À déposer au CCAS de La Mure 17 Av. Docteur Tagnard 38350 LA MURE OU à envoyer par mail sur :

<u>contact@ccaslamure.fr</u>

(Dossier complet + documents à fournir)

Date de scolari souhaitée : Classe :							
RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ENFANT							
Nom:	Préno	m:					
Cette inscriptio		ns la commune ? Oui □ Non □ Ville :					
Lieu de résiden	ce de l'enfant :						
	Voie:						
Suite (chez):	Ville :						
Garde Alternée		l'adresse choisie par les parents pour la scolarisation de l'enfant l'adresse exacte du lieu de vie de l'enfant au moment de son					
	RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES CON	CERNANT L'ENFANT et LE FOYER					
	-il porteur de handicap ? Oui □ Non □ « Enfant en situation de handicap » RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2					
Nom	RESPONSABLE LEGAL I	RESPONSABLE LEGAL 2					
Prénom							
Qualité: mère, père							
Situation familiale	Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Concubinage ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve) ☐	Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Concubinage ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve) ☐					
Autorité parentale	Oui 🗌 Non 🗔	Oui □ Non □					
Téléphone	Fixe : Portable :	Fixe : Portable :					
J'accepte de recevoir des SMS	Oui 🗆 Non 🗆	Oui 🗆 Non 🗆					
Adresse							
Email (en majuscule)							
J'accepte de recevoir des mails	Oui 🗌 Non 🗔	Oui 🗌 Non 🗆					



DEMANDE DE PRE INSCRIPTION SCOLAIRE

Frères et sœurs de moins de 12 ans, résidant à la même adresse

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4		
Nom						
Prénom						
Date de naissance	//	//	//	//		
Ecole						
Informations p	particulières que vous	s souhaitez porter à la	a connaissance de la (Commission :		
Souhaitez-vous utiliser les services périscolaires :						
	- Garderie Oui 🗆 Non 🗆					
- Cantine Oui □ Non □ => Si oui, merci de compléter et signer le règlement du service fourni en annexe.						
out, more de completer et signer le réglement du service routili en annéxe.						
	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION					
	DATE:		_			
	DÉCISION D'AFFECTATION :					

PROCEDURE ET PIECES DEMANDEES

PIECES A ECOURNIR	CADRE RESERVE	
1a - Photocopie intégrale du livret de famille OU copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant		
1b - Photocopie du carnet de santé (pages vaccination)		
2 - Un justificatif de domicile au choix parmi les pièces suivantes <u>uniquement</u>		
- Facture de moins de 3 mois : gaz, électricité, eau, charges, téléphone fixe		
- Autres pièces justificatives : contrat ouverture gaz, eau, bail tamponné et signé par l'agence,	I	
attestation d'assurance habitation, partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires)	1	
portant mention de l'adresse et des noms	I	
3a - Parents hébergés chez une tierce personne		
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant		
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant (voir point 2)		
- Un justificatif de domicile de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant :		
attestation sécurité sociale ou CAF, attestation d'assurance habitation, fiche de paie, contrat de travail ou attestation d'employeur		
3b - Familles sans domicile ou hébergées par une structure		
-Attestation du lieu de vie réel de l'enfant signée et tamponnée par l'association en lien avec la famille		
(seule l'adresse du lieu de vie de l'enfant sera prise en compte et non l'adresse postale de l'association)	П	
- Pour les familles en bénéficiant, adresse de la domiciliation postale		
4 - Inscriptions particulières	I	
	I	
- Classe spécialisée ULIS	I	
Joindre au dossier d'inscription, la notification d'affectation établie par l'Éducation Nationale		
5 - Inscription aux services Périscolaires		
- Compléter et signer le règlement des services périscolaires joint en annexe		
- Fiche d'imposition pour calcul du quotient familial		
- Photocopies pages vaccinations du Carnet de Santé (+ présentation de ce dernier		
pour validation authenticité)	I	
	1	
	1	

③ Selon les situations, des pièces supplémentaires pourront être demandées. En fonction de la situation de famille: Photocopie du dernier jugement ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés. A défaut, attestation sur l'honneur du 2ème parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.

SIGNATURE DES PARENTS				
Je soussigné(e)certifie sur l'honneur l'exactitude et m'engage à signaler à la Mairie tout changement qui interviendrait d'inscription.				
En accord avec l'article 372-2 du code civil, à l'égard « des tiers de bonne foi <u>, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre</u> , quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ».				
Je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée avec l'accord du 2 ^{ème} parent.				
SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX :	Date://			